



Bruxelles, le 24 juillet 2014
140724/02

D É C L A R A T I O N

du porte-parole sur les exécutions qui ont eu lieu récemment à Singapour

"Nous déplorons profondément l'exécution récente à Singapour de deux détenus, Foong Chee Peng and Tang Hai Liang, condamnés à mort pour trafic de drogue. Ces exécutions ont mis fin à la reconduction officieuse du moratoire qui était en vigueur entre juillet 2011 et décembre 2012.

Rien ne peut jamais justifier la peine capitale. L'Union européenne est opposée à la peine de mort en toutes circonstances et appelle à son abolition universelle.

Nous engageons par conséquent les autorités de Singapour à rétablir un moratoire sur les exécutions, première étape sur la voie de l'abolition universelle de la peine de mort, conformément à l'évolution observée au niveau mondial."

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780 - Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sébastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Eamonn Prendergast +32 460 75 32 93 - Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu

Suivez nous sur Twitter [@eu_eas](https://twitter.com/eu_eas)
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu